

IMPRIMERIE MODERNE ■ Cette entreprise bretonne va investir 500.000 €

Le groupe EDIIS sauve 31 emplois à Limoges

En redressement judiciaire, depuis cet été, la société Excellence-Imprimerie moderne de Limoges a été reprise, hier, par l'entreprise EDIIS, à la barre du tribunal de commerce. La reprise est effective, dès aujourd'hui.

« C'est une entreprise qui tient la route », se félicite Éric Lavalade, représentant du personnel de la société familiale limougeaude d'une cinquantaine de personnes. EDIIS, fortement implantée en Bretagne, génère un chiffre d'affaires de 25 M€ annuel et emploie 212 personnes réparties en cinq usines. « Nous sommes les premiers fabricants de chéquiers et de documents sécurisés », explique Alain Hippert, le président de la société.

Une pré-enveloppe de 500.000 €

En acquérant l'Imprimerie moderne pour « un faible prix » selon Éric Lavalade, le groupe breton fait coup double : il complète son activité tout en renforçant sa source de fournitures. « Le groupe va s'enrichir d'une vraie qualité et d'un vrai savoir-faire, analyse le dirigeant. Limoges sera un pôle d'appro-



LOCALISATION. L'Imprimerie Moderne, reprise par EDIIS, conservera son siège social, à Limoges. PHOTO BRIGITTE AZZOPARD

visionnement pour le groupe, mais aussi pour ses clients. L'usine sera également spécialisée dans l'imprimerie à plat, où elle apportera toute son expertise.»

Rebaptisée Ediisprint, Excellence-Imprimerie moderne conservera son siège social dans la capitale limousine. « Une pré-enveloppe de 500.000 € »

est prévue pour les investissements, dont une partie spécifiquement dans l'impression "Web to print". « L'objectif est de retrouver rapidement, en moins d'un an, un chiffre d'affaires supérieur à 4,5 M€ », avance Alain Hippert.

De ce regain de rentabilité, dépendra le volet social du projet, seul point néga-

tif de la reprise, à ce jour. Ediis ne conserve en effet que 31 personnes sur la cinquantaine jusqu'alors employée, à Limoges. « Mais une moitié des suppressions de poste correspond à des départs volontaires », nuance Éric Lavalade.

« On a perdu de la confiance, mais ça peut revenir rapidement »

À l'arrivée, une douzaine de licenciements secs doivent intervenir. « Mais nous nous sommes engagés à les reprendre prioritairement », souligne le PDG. « Ça amoindrit l'impact négatif », se satisfait Éric Lavalade. Alain Hippert tiendra ce matin, une première réunion dans sa nouvelle société. Il faut vite se remettre au travail. « On a perdu un peu d'argent, des clients et de la confiance, conclut le représentant du personnel. Mais ça peut revenir rapidement. »

Sébastien Dubois